



## PRÉSERVER L'EAU DE NOS PLAGES

- Utiliser les toilettes publiques (même pour les enfants !)
- Prévoir un sac en papier pour y déposer les mini-déchets de plage (papiers d'emballages, bouteilles et canettes vides, couches des petits, restants de pique-nique).
- Ne pas laisser votre animal de compagnie souiller la plage (même si la plage lui est autorisée).
- Pour les habitations en bord de mer, vérifiez la conformité du raccordement des eaux usées.

### Connaissez-vous la durée de vie de nos déchets ?



1 Un filtre de cigarette



2 Une cannette en aluminium



3 Une bouteille en plastique



4 Une bouteille en verre

Réponses

1 : 2 ans - 2 : 200 ans - 3 : 500 ans - 4 : 3000 ans



## OÙ VOUS INFORMER ?



- Sur les panneaux d'affichage, à l'entrée des plages et près des postes de secours,
- À l'office du tourisme,
- À la mairie,
- Sur le site internet de la municipalité,
- Sur [www.omer.saur.fr](http://www.omer.saur.fr)



[www.omer.saur.fr](http://www.omer.saur.fr)

Pour vous informer sur la qualité de l'eau de vos plages.



## Nous prenons soin de votre santé à la plage

Sur les plages couardaises, vous êtes en sécurité. Nous veillons activement à la qualité de l'eau. Nous connaissons les risques potentiels de pollution et nous avons mis en place un système d'alerte.

Chaque fois qu'il y'a un risque, nous effectuons immédiatement des prélèvements sur les points sensibles de la baignade. En cas de pollution, vous en seriez informés rapidement grâce à nos outils d'analyses rapides qui contribuent à notre objectif d'excellence.

